

# OMC, CETA, TAFTA

## Les peuples peuvent-ils bousculer l'ordre économique international ?

MARDI, 8 NOVEMBRE, 2016  
L'HUMANITÉ



Manifestation contre le Ceta et le Tafta à Bruxelles le 26 septembre dernier. Photo : AFP

**Avec les contributions de Marc Delepoue, syndicaliste, universitaire, Marc Tarabella, député PS belge au Parlement européen, Yannick Jadot, député EELV au Parlement européen et Patrick Le Hyaric, député au Parlement européen, directeur de *l'Humanité*.**

**Pour une offensive contre les pouvoirs de l'oligarchie par Marc Delepoue Syndicaliste, universitaire**



Le 1er janvier 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entrait en vigueur. Dès lors, le libre-échange marchand allait sans cesse étendre son champ d'application, ce qui, articulé avec la liberté de circulation des capitaux, allait accélérer l'effacement de la démocratie devant les marchés mondiaux et les entreprises transnationales. Cependant, l'OMC a subi les échecs des conférences de Seattle (décembre 1999) et de Cancun (septembre 2003). Certes, ces échecs n'ont guère réduit les compétences de l'OMC, mais ils mirent fin à l'expansion de celles-ci. C'est

alors que, sous l'impulsion de l'Union européenne (UE) et des États-Unis, se sont multipliés les traités bilatéraux et régionaux, relais de l'OMC dans l'extension de l'emprise des marchés sur les sociétés humaines et l'intensification de l'affrontement économique entre les nations. La plupart de ces traités confèrent aux entreprises transnationales un statut juridique supérieur à celui des États. En effet, ils comportent le plus souvent la mise en place de juridictions internationales devant lesquelles les entreprises transnationales peuvent attaquer des États, alors que la réciproque est fautive. Ce pouvoir et ce statut juridiques donnés aux entreprises transnationales participent à l'accroissement sans fin de la domination de l'oligarchie et de ses entreprises transnationales sur le politique. Domination elle-même inscrite dans la phase actuelle de transformation capitaliste des sociétés humaines, initiée il y a trente-cinq ans par R. Reagan et M. Thatcher. Aucun secteur d'activité n'est épargné. Ainsi, les entreprises capitalistes transnationales dominent aujourd'hui les médias, le cinéma, la publicité, et au-delà l'ensemble des secteurs ayant une influence sur les valeurs, les représentations et les comportements des travailleurs, des consommateurs et des citoyens. Quant à la recherche et l'enseignement, ils sont devenus des armes vitales de l'affrontement économique entre les nations. Le projet de traité de libre-échange entre l'UE et le Canada a été signé dimanche 30 octobre 2016. Les Parlements nationaux et régionaux des pays membres de l'UE seront appelés à le ratifier. Une mobilisation pour contrer ce projet est indispensable. Rappelons-nous que le projet de traité Tafta, entre les États-Unis et l'UE, est aujourd'hui en difficulté, en premier lieu du fait du gouvernement allemand, à la suite de manifestations réunissant plusieurs centaines de milliers de personnes outre-Rhin.

Cependant, le temps ne doit plus être uniquement celui de la résistance contre des projets (tels que le Ceta et le Tafta) augmentant encore et toujours les pouvoirs des entreprises transnationales et aggravant la situation sociale, environnementale, culturelle et démocratique. L'état du monde nécessite de lancer sans plus attendre une contre-offensive, de passer de l'esprit de résistance à une démarche de conquête. Il revient aux syndicats, partis politiques de gauche, défenseurs de l'environnement, démocrates, ainsi qu'à des collectivités locales, chercheurs, acteurs de la culture, mouvements d'éducation populaire... de se mobiliser ensemble avec l'objectif de réduire le pouvoir des entreprises transnationales, condition indispensable à un développement social, écologique, culturel et démocratique. Libérer les médias, le cinéma et la culture de l'emprise des entreprises capitalistes. Réduire le poids de la publicité. Soustraire des marchés mondiaux libre-échangistes l'agriculture et les produits alimentaires, l'énergie... et progressivement l'ensemble des biens, services et capitaux; organiser les échanges internationaux en poursuivant des finalités sociales, environnementales... Finalement, mettre fin à l'oppression des marchés et des entreprises transnationales; redonner du sens à la politique, aujourd'hui dominée par des collaborateurs des grandes entreprises capitalistes; redonner une réalité à la démocratie et au progrès social et culturel. Nous avons là un projet et une nécessité aptes à entraîner un nouvel essor du syndicalisme de transformation sociale et de l'ensemble des forces démocrates de gauche.

## L'Europe doit revoir sa stratégie globale par Marc Tarabella Député PS belge au Parlement européen



Avant d'entrer dans le vif du sujet, je dois réaffirmer que les échanges commerciaux se sont développés de tout temps et que la position de la Wallonie et du PS est d'être favorables aux échanges commerciaux. Mais la région wallonne a voulu et obtenu que le Ceta respecte certaines règles afin que les droits des citoyens ne soient pas mis en danger. D'abord le remplacement de l'arbitrage privé des conflits entre multinationales et autorités publiques par un mécanisme public. C'est un des points essentiels de la résistance wallonne car, trop souvent, ce mécanisme privé, au coût pharaonique (entre 5 et 8 millions d'euros par procédure) et source de profits juteux pour les avocats d'affaires, a été et est le prétexte pour des multinationales d'attaquer des lois à portée sociale, environnementale ou de santé publique. Entre pays à structure administrative et judiciaire tels que le Canada et l'Union européenne, nous avons voulu nous prémunir de transférer la capacité législative des autorités publiques vers les multinationales. Ensuite la coopération réglementaire : il était prévu dans le Ceta initial la constitution d'un « forum réglementaire ». Ce forum composé de spécialistes non élus était chargé de faire converger les normes pour faciliter le commerce, subordonnant de facto les politiques publiques aux intérêts des multinationales. Ce n'était ni plus ni moins qu'un détricotage antidémocratique de normes.

La Wallonie a obtenu que cette coopération se déroule de manière volontaire et que les résultats de cette coopération ne soient mis en œuvre également que sur base volontaire. En outre, ce forum sera exclusivement composé d'autorités publiques. La Wallonie a obtenu le maintien des clauses de sauvegarde en faveur de l'agriculture prévues par le traité du Gatt et de l'OMC ! Ces clauses pourront être invoquées si l'augmentation des importations d'un produit, tel que la viande de bœuf, risque de causer un préjudice important à notre sécurité alimentaire. Concernant la protection de nos normes sociales, sanitaires et environnementales, le nouveau Ceta fait explicitement référence aux prescrits internationaux en matière de développement durable, de changement climatique et de protection des travailleurs. Le fonctionnement complexe de la Belgique fédérale, qui donne beaucoup de pouvoir à ses Parlements régionaux dans ce type de traité, a montré au monde entier qu'un Parlement n'est pas une chambre d'entérinement. Bien plus que de revoir sa gouvernance, certes imparfaite, l'Europe doit revoir sa stratégie globale. Nous souffrons depuis vingt ans de l'ultralibéralisme qui a voulu la privatisation des secteurs clés comme les transports, l'énergie, la poste, les télécommunications, avec des résultats plutôt négatifs en termes de volume et de qualité d'emplois, de coût des services, de qualité de ceux-ci. Mais on continue dans cette voie ! Nous souffrons d'un élargissement européen précipité et mal préparé provoquant compétition et concurrence déloyale. Merci au passage à monsieur Barroso, ce capitaine félon, qui a veillé à freiner et empêcher toute initiative pour l'inclusion sociale, favorisant ainsi cette compétition interne, destructrice de l'idéal européen. Nous souffrons d'un abandon de politiques, de régulation des marchés surtout en agriculture et aussi d'un manque de stratégie pour nos secteurs clés. Aujourd'hui, les socialistes belges ont démontré que si les

gauches européennes pouvaient s'unir et mieux s'organiser en défendant d'une même voix l'intérêt général, nous pourrions défendre les grands principes progressistes de manière nettement plus efficace. C'est le seul moyen de représenter une alternative crédible face à la droite majoritaire dans cette Europe déshumanisée. Je reste convaincu qu'une autre Europe est possible, une Europe où l'intérêt général primerait sur l'intérêt particulier et où les droits des citoyens ne seraient pas la variable d'ajustement.

### **L'arrêt du Ceta est entre nos mains ! par Yannick Jadot Député EELV au Parlement européen**



La signature du Ceta par nos chefs d'État et de gouvernement est une mauvaise nouvelle pour l'Europe. En évaluant sérieusement et contestant le contenu de l'accord, le Parlement wallon s'était fait le héraut des salariés, des consommateurs, des juristes, des citoyens, des villes et régions, des agriculteurs et des PME qui rejettent un accord qui donnera encore plus de notre souveraineté démocratique et juridique à des firmes multinationales qui nous le rendent si mal, un accord qui sacrifiera un peu plus la perspective d'un projet européen social, écologique et économique, efficace et responsable. Ces acteurs mobilisés ont bien compris que le cœur de ces négociations est de savoir qui va définir la règle pour l'économie et le vivre-ensemble : les citoyens, les collectivités territoriales, l'État, les institutions fédérales ou les firmes multinationales ? La régulation se construit-elle sur l'intérêt général ou les intérêts privés ? Sont-ce les multinationales du pétrole, des sables bitumineux, des gaz de schiste qui définiront seules nos politiques climatiques, celles des pesticides, de la chimie, du tabac ou de la pharmacie qui auront le dernier mot sur notre santé, notre agriculture et notre alimentation, celles des services qui imposeront la part laissée aux services publics ? Notre opposition est d'abord une résistance démocratique. Las, à coups d'ultimatums et de menaces, lâché par des sociaux-démocrates allemands et des socialistes français au pouvoir et fascinés par la mondialisation libérale, le Parlement wallon a cédé. Il sauve la face en renforçant une déclaration interprétative dont le défaut majeur est d'être... interprétative et non contraignante. À cette heure, nous ne savons pas si le point le plus intéressant obtenu par les Wallons, à savoir la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne pour y contester la conformité des tribunaux arbitraux avec les traités européens, sera mis en œuvre. Décidément, le quinquennat européen de François Hollande n'aura été que l'accompagnement complice d'une Europe austéritaire et néolibérale, un renoncement que la multiplication des commémorations n'aura en rien masqué. Le ministre Fekl peut applaudir sur les ondes le travail du Parlement wallon, à l'Assemblée nationale, son gouvernement a fait démissionner des élus de sa majorité de la commission des Affaires européennes pour empêcher le vote d'une résolution demandant à la Cour de justice de l'UE de vérifier la compatibilité du Ceta avec l'État de droit ! Le Ceta arrivera dans quelques jours devant le Parlement européen. Celui-ci devra dire « oui » ou « non ». Ces dernières semaines, conservateurs, libéraux et sociaux-démocrates ont voulu y réduire le débat à peau de chagrin, pour éviter la pression citoyenne et l'évaluation sérieuse du contenu de l'accord. Alors que des juristes de tous les États membres et la Cour constitutionnelle allemande elle-même soulèvent de

nombreux points d'inconstitutionnalité du Ceta, les parlementaires européens auront-ils la lucidité et l'exigence démocratique de saisir la Cour de justice de l'Union européenne pour vérifier la conformité du Ceta avec nos traités ? C'est le combat que nous allons mener. Il est temps que l'Europe devienne le levier d'une régulation publique de la mondialisation libérale. À défaut, ce seront les nationalismes et les extrêmes droites qui gagneront partout. On sait la fascination des membres de la Commission européenne pour les multinationales qui les accueillent généreusement une fois leur mandat achevé. Les eurodéputés sont comptables de l'intérêt général devant les citoyens européens. C'est le moment pour chacune et chacun de le leur rappeler, par courrier, mail, sur les réseaux sociaux, en public ! Il y a quelques années, cette mobilisation nous avait permis de gagner sur Acta (l'accord sur les contrefaçons qui menaçait nos libertés numériques, les semences fermières et les médicaments génériques). Nous pouvons gagner contre le Ceta.

### **L'intérêt général humain et environnemental par Patrick Le Hyaric Député au Parlement européen, directeur de l'Humanité**



C'est pour tenter de briser le mouvement contre les traités transatlantiques que le sommet Union européenne-Canada a été convoqué en catastrophe un dimanche matin, après la résistance du Parlement wallon. Celui-ci a obligé au débat sur le traité avec le Canada (Ceta) et a permis à des milliers d'Européens de découvrir la nocivité de ce texte. Le combat est âpre. Il oppose l'intérêt général humain et environnemental aux intérêts des puissances transnationales occidentales, qui ont besoin de franchir un nouveau cap dans leur objectif de domination et d'amélioration de leur taux de profit dans un contexte où l'austérité réduit les débouchés nationaux. Elles recherchent donc une ère élargie du commerce tout en cherchant à obtenir une uniformisation des normes sociales, environnementales, sanitaires ou alimentaires conformes à leurs objectifs.

Mieux, elles prévoient qu'une fois le texte adopté, celui-ci pourra évoluer au gré de leurs intérêts grâce à une « cour des investisseurs » et à un comité de coopération réglementaire composé d'« experts » qui s'acquitteraient des besognes antisociales et anti-environnementales. Les initiatives du Parlement wallon ont eu le mérite de mettre ces enjeux, jusque-là cachés au grand public, en lumière. Et en obligeant à inscrire en début du traité ce que le verbiage bruxellois appelle « un instrument interprétatif », les Wallons n'ont fait que mettre en évidence tous les risques que porte ce traité.

Ceci élargit le nombre de celles et ceux qui peuvent rejoindre les puissants mouvements entamés à travers toute l'Europe pour mettre en échec ce projet. Plusieurs associations en Allemagne ont déposé des recours auprès de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui n'a donné qu'un accord provisoire au texte. Le Parlement wallon a obtenu que la Cour de justice européenne vérifie la compatibilité du traité Ceta avec le droit européen. Des juristes français questionnent la conformité du traité avec la Constitution française, dès lors qu'il ne s'agit pas d'un

simple accord commercial mais d'un traité ayant des conséquences sur le champ de compétences de l'Union européenne mais aussi sur celui des États. Ce sont les mouvements citoyens et l'action de parlementaires progressistes qui ont permis d'obtenir ces dernières semaines que ce texte soit qualifié de « traité mixte », conduisant à demander le vote de chacun des Parlements nationaux après celui du Parlement européen. Décréter un « droit des investisseurs » ou créer un « comité de coopération réglementaire » modifiant les règles et les normes est contraire au droit des Parlements à légiférer et s'oppose à la souveraineté des États et de l'Union européenne elle-même. Il en est de même du « principe de précaution » totalement effacé avec les traités transatlantiques.

Évidemment, les dirigeants européens et les sociétés multinationales vont tout faire pour qu'une fois de plus l'opinion des peuples soit bafouée, comme l'a déjà laissé entendre l'inénarrable M. Junker. Ils ont même inventé une autosaisine de la Cour européenne de justice à propos d'un traité commercial de moindre importance avec Singapour, espérant de celle-ci une jurisprudence pour faire accepter les traités transatlantiques sur tapis vert en évitant d'aller plus avant dans les débats.

Raison de plus pour amplifier les campagnes d'information, de décryptage des textes et de leurs conséquences sur la vie quotidienne de chacune et chacun comme sur l'environnement. Toutes les autres actions déjà commencées, comme les initiatives communes entre associations, syndicats européens et canadiens, les campagnes de pétitions, les débats publics, les manifestations, des délégations auprès des parlementaires européens et nationaux, peuvent encore faire bouger les choses de part et d'autre de l'Atlantique et faire valoir des projets de coopération en lieu et place de la guerre économique.